

DCG : Diplôme de Comptabilité et Gestion

Recrutement : Deux niveaux d'entrée

- au niveau **L1** : Titulaire de tout bac général ou technologique.
 - bac à partir de 2021 : bac général selon discipline de spécialité (Sciences économiques et sociales, mathématiques,...) ou bac technologique STMG.
 - bac avant 2021 : recommandé ES ou S ou STMG Gestion et Finance...
- au niveau **L2** : Titulaire du BTS CG ou du DUT GEA

Formation au Lycée René Cassin :

- Une expérience reconnue à l'examen du DECF/DCG depuis 1987.
- Une équipe pédagogique de professeurs agrégés qui assurent une **formation de haut niveau**.
- Des liens étroits avec le **monde professionnel**.



Filière DCG : les matières

L1

- Introduction au droit
- Introduction à la comptabilité
- Système d'information
- Économie
- Anglais appliqué aux affaires
- Communication professionnelle

L2

- Droit des sociétés
- Droit fiscal
- Comptabilité approfondie
- Finance d'entreprise
- Économie
- Communication professionnelle

L3

- Contrôle de gestion
- Management
- Droit social
- Anglais appliqué aux affaires
- Communication professionnelle

Effectifs autour de **35 étudiants par année**

Soutien permanent de l'équipe pédagogique

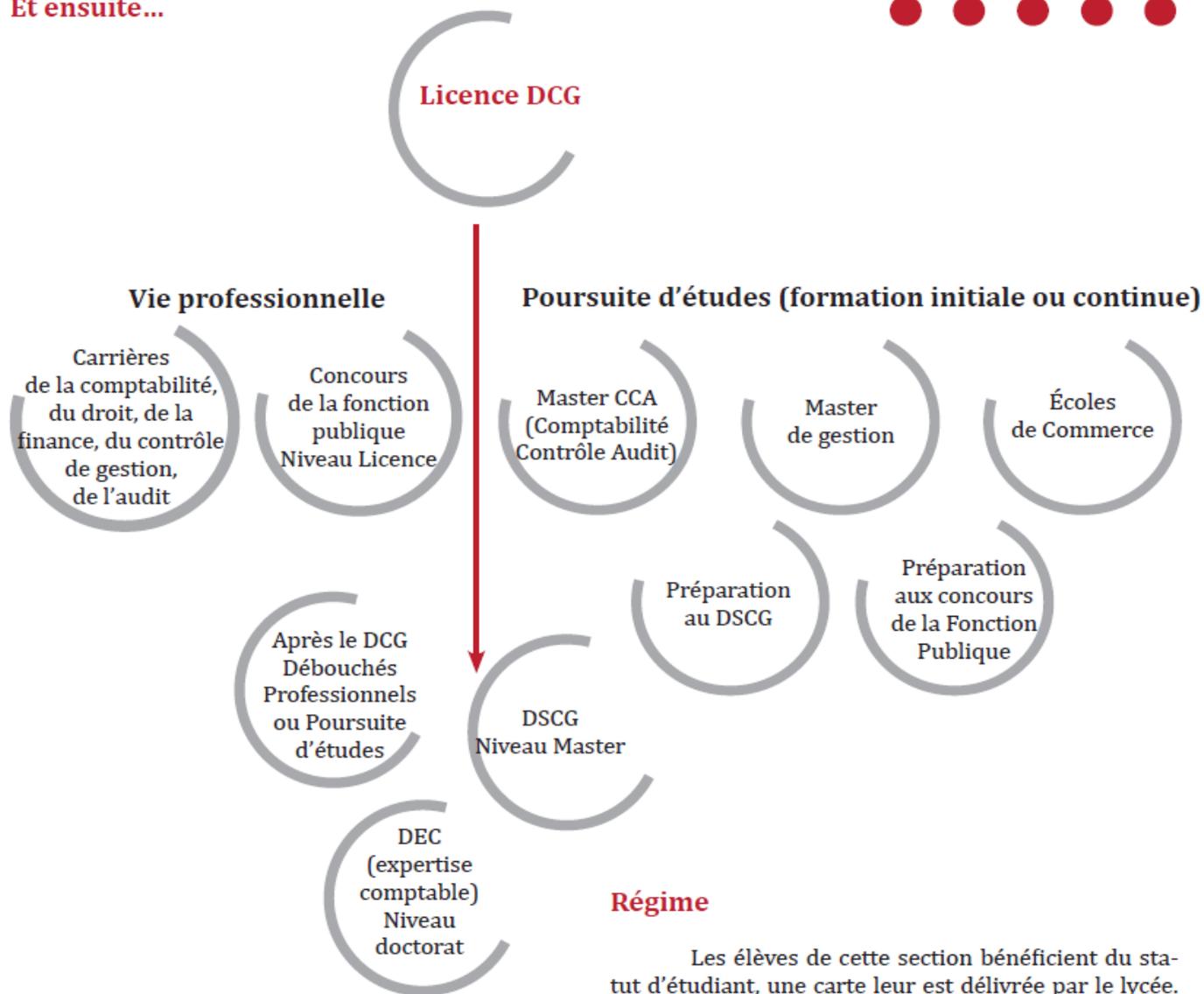
Stage en entreprise de 8 semaines

Pratique de l'**anglais professionnel**

Langue vivante facultative : allemand

Examens : entre 3 et 5 UE passées chaque année

Et ensuite...



Régime

Les élèves de cette section bénéficient du statut d'étudiant, une carte leur est délivrée par le lycée.

Inscription

De janvier à fin mars*, les candidats s'enregistrent sur le portail unique www.parcourssup.fr. Les dossiers d'inscription sont désormais dématérialisés. *Les dates précises sont indiquées sur www.parcourssup.fr

La commission d'admission étudie les dossiers de candidature en tenant compte des informations fournies, notamment des résultats scolaires de première et de terminale. Les candidats sont classés par ordre de mérite.



Les informations présentées dans cette fiche sont fournies à titre indicatif et sont susceptibles d'évolution. Seuls les textes officiels publiés par les Ministères de l'éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche sont opposables.